

Paysages de proximité

*Retisser des liens entre les habitants et
leur milieu de vie*

APA 6508 – Atelier 1 : Paysage de proximité (4.5 crédits)

Maîtrise en architecture de paysage - École d'urbanisme et
d'architecture de paysage
Université de Montréal

Description : Aménagement des paysages urbains ou périurbains.
Caractérisation, analyses en vue de l'élaboration et de la mise au
point d'un projet dans un contexte de requalification urbaine.
Introduction aux approches et techniques écologiques et durables.

Horaire : Lundi : 09h00-12h00 & 13h00-16h00 et jeudi : 09h00-12h00

Local : Travée #3 au 3^e étage et le local 3083– Faculté de
l'aménagement – Université de Montréal

Automne 2019

Shabnam Rahbarbehbahani, professeure adjointe

Courriel : shabnam.Rahbarbehbahani@umontreal.ca

Marianne Pascual, chargée de formation pratique

Introduction

Le mot « paysage » se définit « traditionnellement » comme la vue d'ensemble qui s'offre depuis un point de vue, comme région que la nature offre à qui la regarde. Cette conception du paysage est héritée de la culture occidentale de l'époque moderne, où la vue est considérée comme l'organe principal de la perception. C'est pourquoi le projet de paysage tendait aussi à se définir comme mise en place d'une jolie scène vouée au regard.

Or, à partir des années soixante-dix, cette approche essentiellement visuelle est progressivement disparue, et remplacée par une nouvelle définition selon laquelle le paysage ne relève pas seulement de la vue, mais plus fondamentalement du vécu ; c'est une réalité construite essentiellement par les sentiments que le corps éprouve.

C'est dans une approche similaire que cet atelier appréhende le thème *Paysage de proximité*. Il s'entend ici comme ce qui est proche et immédiat, comme lieu des rencontres, des contacts et des échanges. Il peut désigner des paysages polysensoriels offrant à l'utilisateur des rapprochements et des convergences avec la terre, l'eau, la lumière et les éléments vivants ; ou bien des formes quotidiennes, des lieux familiers pour lesquels on manifeste un attachement affectif ; ou bien encore des terres appropriées qui racontent l'histoire des hommes qui les habitent, et qui révèlent leur manière de penser, de vivre et de bâtir l'espace.

Déclenchant une rencontre paysagère, créant une émotion, contenant en son sein un sens saisissable par les habitants, révélant des fragments du passé, ... c'est ainsi que ces paysages sont capables d'établir une certaine proximité, un lien qui nous rattache aux lieux et aux localités.

Une exploration du paysage en termes de proximités paraît donc décisive. Elle permet en effet de s'interroger sur l'art du paysagiste conçu comme un art de la composition formelle, et d'envisager d'autres façons de fabriquer le paysage : Qu'est-ce qu'une pensée du projet qui serait en même temps une pensée de la proximité et du souci de rapport du visiteur à son environnement ? Qu'est-ce que peut être cette approche du projet qui serait propre à la réalité des paysages de proximité ? Qu'est-ce que l'acte de bâtir lorsque le paysage n'est pas un objet à voir, mais plutôt une œuvre à vivre et à expérimenter ?

L'atelier *Paysages de proximité* est un lieu d'exploration et d'apprentissage pour réfléchir sur ces nouvelles questions. Il est un lieu de création où les étudiant(e)s seront invité(e)s à concevoir et à mettre en pratique des méthodes et des stratégies d'aménagement permettant de créer les conditions d'une rencontre, d'un dialogue avec le paysage.

Objectifs

L'objectif attendu, en terme d'apprentissage, est d'amener les étudiant(e)s à reconnaître les potentialités des paysages de proximité en matière d'aménagement, et les façons par lesquelles ils peuvent les utiliser dans le projet pour renforcer le lien des habitants avec leur milieu de vie. Plus précisément, cet atelier permettra aux étudiant(e)s :

- d'avancer dans la réflexion et la connaissance de la notion de paysage de proximité et de sa portée opératoire
- de prendre connaissance de ce qui est en jeu dans l'aménagement des paysages de proximité
- d'explorer les différents concepts d'aménagement et des horizons qu'ils ouvrent en matière de conception paysagère,
- d'adopter une position conceptuelle ou une attitude paysagère guidant la démarche du projet
- de construire une réflexion sur les principes d'un aménagement respectueux de la réalité du paysage de proximité
- de développer des habiletés à établir une démarche d'analyse inventive visant non seulement la connaissance du site d'étude, mais aussi la construction d'une réalité paysagère
- de développer une attitude trajective pour se placer dans un mouvement d'aller-retour permanent entre les différentes étapes du projet nécessaire pour approfondir la vision d'aménagement

- d'explorer une alternative à la présentation graphique « classique », dans le but de rendre plus communicable les dimensions sensible et poétique du paysage représenté.

Mise en contexte du projet

Les populations urbaines vivent aujourd'hui dans des espaces fragmentés, découpés en zones fonctionnelles (zones résidentielles, commerciales, industrielles, etc.), souvent isolées les unes des autres, et sans profondeur historique, sémantique ou qualitative. Cette forme d'urbanisme gagne rapidement sur la ville au détriment des localités et des historicités. Elle a ainsi généré une série de crises : la perte du lien entre les éléments qui composent la ville, l'avènement des paysages plats et insignifiants qui ne livrent aucun sens aux gens qui les habitent, et donc une profonde perte du lien des sociétés avec leur environnement.

C'est dans ce contexte que le projet d'aménagement de « *paysages de proximité* » prend faveur, car il remet en première place la question du rapport des habitants à leur milieu de vie ; notamment leur rapport sensible et symbolique. De quelle façon un projet d'aménagement peut-il établir des relations entre les gens et le lieu à aménager ? Comment élever l'œuvre au niveau d'une expérience paysagère directe, immédiate et concrète ? Comment créer des dispositifs spatiaux qui engagent le visiteur dans l'ici et le présent ?

Bien entendu, le projet de paysage de proximité doit aussi répondre aux défis environnementaux. La pensée écologique a modifié la compréhension que nous avons de notre monde en dessinant une image relationnelle, évolutive et holistique de la Terre. Il est ainsi devenu vital d'ajuster et de changer jusqu'aux prémices de toute conception, de tout aménagement pour le mettre en accord avec cette vision renouvelée de la Terre ; il n'est plus acceptable de concevoir le paysage comme une structure finie et isolée de son environnement, mais plutôt comme un élément de l'écosystème local.

Ainsi des questions apparaissent : Comment tenir le plus grand compte de l'intégrité écologique, et ne pas altérer significativement sa dynamique ? Comment faire en sorte que les projets d'aménagement et les systèmes écologiques s'intègrent en un réseau cohérent et interactif ? Plus encore, comment établir des relations symbiotiques dans lesquelles les deux se soutiennent et se mettent en valeur mutuellement ? Telles sont les questions auxquelles les étudiant(e)s seront invités à penser à travers leur projet.

Méthodes pédagogiques

L'atelier *Paysage de proximité* a pour objectif principal de favoriser chez les étudiant(e)s l'élaboration et la mise en pratique des concepts et des stratégies permettant de définir le projet de paysage comme

un moyen d'instauration d'une relation entre le public et son environnement. Pour ce faire, cet atelier s'appuie sur :

- la lecture des textes portant sur la réalité du paysage, et plus particulièrement sur le paysage de proximité en vue d'en dégager les apports pour des pratiques d'aménagement,
- la discussion et la mise en commun d'idées en atelier sur une série des problématiques et des questionnements relatifs à la notion de paysage de proximité,
- l'exercice d'application de certains concepts d'aménagement déjà formulés par les architectes paysagistes contemporains ouvrant des pistes de réflexion sur la manière de façonner les lieux,
- l'étude des cas concrets, des œuvres paysagères représentatives du « paysage de proximité », dans le but d'identifier et de formaliser la philosophie et les stratégies d'aménagement appliquées,
- une série de cours-capsules permettant de développer les nouveaux enjeux dont il est question dans le domaine de l'architecture de paysage, et en particulier celui du retissage de liens des groupes sociaux avec leur environnement,
- un travail d'observation et de recherche sur le site d'étude en vue d'en donner une image et un sens.
- un travail de conception et de planification de projet visant à répondre à la fois aux enjeux esthétiques, écologiques et techniques.

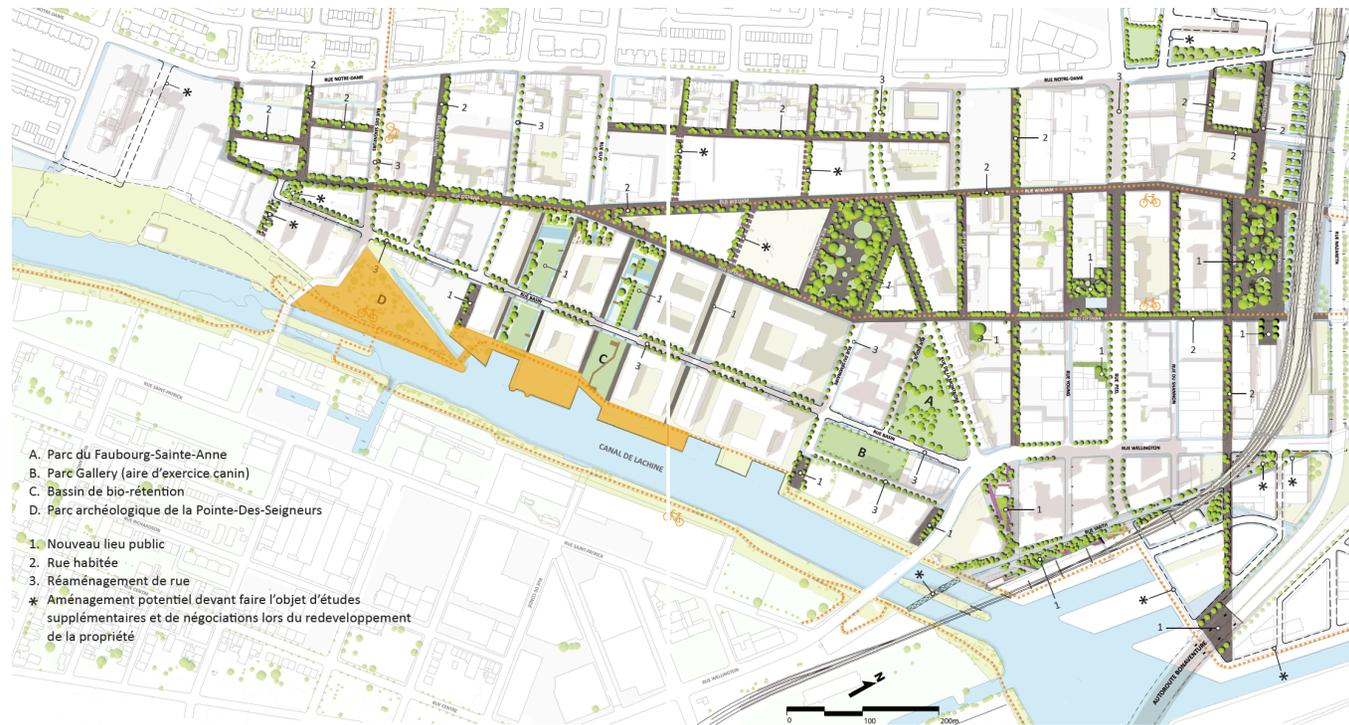


Figure 1: Plan d'aménagement du domaine public de Griffintown
 Source : PPU de Griffintown, 2013, la Ville de Montréal, pp. 22-23.

Site d'étude

Le site à l'étude se trouve sur Griffintown, un ancien quartier ouvrier marqué par des éléments paysagers remarquables, tels que les vestiges industriels et le canal de Lachine qui font en effet partie de l'imaginaire collectif des Montréalais. Le quartier a fait l'objet, dans les dix dernières années, d'un intérêt croissant et d'un investissement considérable de la part des promoteurs immobiliers, participant ainsi amplement à la transformation du paysage local. En un mot, il s'agit d'un sol chargé de valeurs, de significations et

d'histoire. Il doit être considéré comme le fondement premier du projet de paysage de proximité lui donnant un sens profond.

Un plan particulier d'urbanisme (PPU) a été adopté en 2013 pour Griffintown présentant la vision de la Ville de Montréal sur l'avenir de ce territoire urbain, et les enjeux d'aménagement qui s'y rattachent. Le projet de paysage de proximité doit aussi prendre en compte les objectifs et les principes d'aménagement énoncés par le PPU à l'égard des espaces publics.

Le déroulement de l'atelier

Le programme de l'atelier est modulé de manière à permettre aux étudiant(e)s de couvrir les principales phases du processus du projet de paysage, de la mise en œuvre d'une vision d'aménagement jusqu'au design détaillé des composantes essentielles du projet. À cette fin, le cours APA 6519 (Design détaillé et construction) est étroitement intégré à l'atelier, tant du point de vue du processus de design que du point de vue de la mise au point des projets. Il couvre la dimension technique du projet, incluant la conception des détails de construction et la production des documents techniques correspondants. Les exigences qui s'appliquent à cette dimension du projet sont présentées dans le syllabus du volet APA 6519. À noter que pour réussir l'atelier, il faut également réussir le volet en question.

Le processus d'élaboration de projet de paysages de proximité comporte quatre étapes de travail, et il sera mené en travail d'équipe de deux étudiants. Il est possible que le déroulement de l'atelier soit modifié en cours de trimestre si la conduite du projet le requiert.

Étape 1 : Réflexion-Exploration du thème « Paysage de proximité »

La première étape est celle d'une exploration sur le thème « *Paysage de proximité : retisser des liens entre les habitants et leur milieu de vie* ». Il s'agit de réfléchir à ce que c'est un paysage de proximité, et

d'identifier des enjeux qu'il soulève en matière d'aménagement. Cette étape s'appuie sur :

- la lecture des textes qui seront mises d'avance à la disposition des étudiant(e)s sur Studium
- la mise en pratique du concept de « parcours de prise en prise »¹ sous forme d'un exercice de design; il s'agit d'un travail réflexif sur le rôle dynamique que joue le trajet dans le vécu et les sensations du sujet
- la production des esquisses au moyen desquelles les étudiants vont explorer et communiquer les applications possibles du concept de *parcours de prise en prise* en matière d'aménagement des paysages de proximité.

Étape 2 : Immersion-Identification des motifs paysagers

La seconde étape a pour objectif d'approcher le site dans sa singularité et ses potentialités. Il s'agit d'observer, de respirer, de s'imprégner du site ; de déceler le climat, la lumière, la topographie, les plantes, etc. ; de s'informer des histoires, des légendes locales, et de toutes significations attachées au lieu. Durant cette étape, les étudiants devront :

et à organiser l'espace comme un enchaînement de lieux, que le visiteur traverse dans une succession de temps, de rencontres et d'événements.

¹ Ce concept est formulé par l'architecte français Maurice Sauzet. Il consiste à mettre le corps et ses mouvements au cœur du processus de conception,

- établir une démarche dialogique pour faire des allers-retours dans l'espace-temps du site d'étude afin de l'explorer dans sa plénitude,
- engager des rencontres avec des personnes impliquées dans le projet : avec des habitants et des visiteurs afin de discerner leurs sentiments à l'égard du lieu en question, mais également avec les élus d'arrondissement afin de prendre en compte leur vision et leurs aspirations envers le territoire,
-
- consulter les divers documents de planification disponibles,
- reconnaître les problématiques paysagères, les points forts et les fragilités du lieu
- identifier les données physiques et culturelles, géographiques et historiques (*i.e.* des « motifs paysagers ») qui concourent à la configuration spécifique du site,
- réaliser une cartographie sensible exprimant l'essence du site (le « génie du lieu »)
- produire des cartes et des croquis de synthèse communicant les constats et les enjeux identifiés à l'issue de l'analyse du site.

Étape 3 : Invention- Définition du concept d'aménagement

Cette Troisième étape vise l'élaboration de propositions d'aménagement. C'est la phase où prend forme une idée, où dessinent les prémices d'une esquisse. Cette invention devra être le résultat d'une rencontre entre les étudiant(e)s et le site ; à savoir être

issue de l'approche subjective et créative de son concepteur, mais aussi des caractéristiques du site étudié et des enjeux identifiés. Durant cette étape, les étudiants devront :

- définir un concept (une vision) d'aménagement et un parti spatial formalisé exprimant des fins vers lesquels le projet veut tendre,
- formuler les objectifs d'aménagement traduisant de manière stratégique la vision d'aménagement élaborée.
- élaborer un programme d'actions décrivant les démarches et les stratégies à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs d'aménagement définis.
- mettre en œuvre des esquisses préliminaires comme la traduction matérielle et spatiale de la vision d'aménagement, et qui donne corps aux hypothèses et aux objectifs d'aménagement.
- produire et communiquer le schéma d'intentions générales, diagrammes et cartographies des actions, croquis des ambiances, esquisses préliminaires (macro design - 1 : 500)

Étape 4 : Développement – Approfondissement sur le plan matériel et technique

Cette étape vise à développer le concept d'aménagement élaboré dans l'étape précédente en choisissant un fragment du site pour une étude détaillée et une conception « à grande échelle » (*échelle 1 : 250*). Le choix du *microsite* doit se faire dans le but de pouvoir

approfondir les questionnements et les enjeux identifiés dans les étapes précédentes.

Durant cette étape, les étudiant(e)s devront :

- réaliser des analyses complémentaires du microsite
- développer des objectifs d'aménagement propres au microsite,
- mettre en œuvre un programme proposant des stratégies et des interventions spécifiques à l'aménagement du microsite,
- produire des microdesigns, des esquisses détaillées et le plan d'aménagement (1 : 250)
- faire ressortir des liens entre les microdesigns et les questions soulevées par le thème *Paysage de proximité*.

Il faut préciser que la notion du projet est plus complexe que cette description en différentes étapes. Celles-ci ne sont pas aussi distinctes en réalité mais, au contraire, peuvent se recouvrir, s'interférer et s'enrichir en plusieurs points les unes les autres ; c'est dire que les aspects techniques participent amplement au développement du concept d'aménagement et vice versa, ce dernier conditionne le choix des matériaux et des techniques de construction.

L'évaluation

Les notes attribuées à chaque étape et la note finale porteront sur les critères suivants :

- participation active aux réflexions menées en cours d'atelier,
- pertinence et qualité de l'approche élaborée autour du concept de paysage de proximité,
- pertinence et rigueur du cadre conceptuel sur lequel est fondé le projet de paysage de proximité
- rigueur et fécondité des analyses territoriales
- cohérence et rigueur des enjeux identifiés et des objectifs d'aménagement définis
- rigueur, qualité et originalité du concept d'aménagement élaboré
- cohérence entre les différentes étapes du projet; entre les enjeux identifiés, la vision d'aménagement et les stratégies d'aménagement définies
- utilisation de différents modes d'expressions pour communiquer le projet d'aménagement (maquette, dessin, vidéo, collage, ..),
- l'affichage hebdomadaire, lequel doit faire preuve de l'avancement du projet et des explorations qui ont été assidûment menées à cette fin,
- intérêt du projet quant à sa réponse au contexte et aux enjeux soulevés par le concept de paysage de proximité,
- constance et productivité démontrées au cours de chacune des étapes, ce qui doit être démontré par une production

abondante des documents de travail (brouillons, documents exploratoires 2D ou 3D, etc.) et leur disponibilité en tout temps

- autonomie et initiative démontrées dans l'élaboration et l'avancement du projet,
- qualité de présentation orale des exposés
- qualité et originalité des documents graphiques
- engagement individuel dans le travail d'équipe

Pondération par étapes

Étape A	15%
Étape B	20%
Étape C	30%
Étape D	35%

Règles pédagogiques

La réussite de l'atelier repose sur la production de l'ensemble et de chacun des travaux requis et ce, aux dates prévues. Les séances d'atelier sont des occasions privilégiées pour travailler efficacement en équipes et pour discuter des orientations du travail avec le formateur. Elles peuvent inclure des présentations et des mises au

point. Des directives supplémentaires peuvent y être communiquées. Il est donc essentiel que les étudiant(e)s soient présent(e)s à toutes les séances. Toute absence doit être motivée par courriel au responsable de l'atelier, soit via Studium, soit à l'adresse suivante : shabnam.Rahbarbehbahani@umontreal.ca

Les instructions portant sur les exercices ou le déroulement de l'atelier seront envoyées par le professeur, via Studium. Il est attendu que les messages reçus sur Studium par les étudiant(e)s seront automatiquement acheminés à leur messagerie, le cas échéant. Les étudiant(e)s consulteront leur messagerie et/ou Studium aussi souvent que nécessaire. Nulle dérogation aux directives et aux échéanciers ne sera acceptée en raison d'une négligence à cet égard. Toute correspondance adressée au professeur doit être acheminée soit par Studium, soit par courriel en provenance d'une adresse universitaire (...@umontreal.ca). Les messages envoyés via un compte de messagerie personnel (hotmail, gmail ou autre) ne seront pas lus.

Évaluation du cours

L'évaluation du cours en ligne aura lieu du 18 novembre au 6 décembre 2019. Il est important que vous y participiez. Un moment sera réservé à cette fin lors de la séance du 02 décembre.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen.

Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

	L	M	M	J	V	S	D	DESCRIPTIONS
1	02	03	04	05	06	07	08	05/09 : Présentation de l'atelier et des travaux + Étape 1. Réflexion -Exploration du thème Paysage de proximité : la notion de <i>paysage de proximité</i> , sa position et ses apports dans le cadre des pratiques d'aménagement. Local 3083
2	09	10	11	12	13	14	15	Sem. 09 sept. Étape 1 (suite) 09/09 & 12/09 : Cours capsule + étude de cas concrets + travail sur le concept de "parcours de prise en prise" et des possibilités créatrices qu'il fournit en matière d'aménagement + conception d'un parcours de prise en prise: exercice d'application. Local 3083 (9h00) + Travée #3 (10h30)
3	16	17	18	19	20	21	22	Sem. 16 sept. Étape 1 (suite et fin) 16/09 : exercice d'application : conception d'un <i>parcours de prise en prise</i> 19/09 : Présentation de l'esquisse de parcours de prise en prise
4	23	24	25	26	27	28	29	Sem. 23 sept. Étape 2. Immersion-Identification des motifs paysagers 23/09 : Cours capsule (local 3083 - 09h00) + visite de terrain, collecte de données, relevé photo, analyse paysagère du site d'étude 26/09 : Caractérisation et qualification du site et de son milieu environnant
5	30	01	02	03	04	05	06	Sem. 30 sept. Étape 2 (suite et fin) 30/09 : Production finale de caractérisation 03/10 : Présentation des synthèses (constats, enjeux)- <i>cours conjoints APA6519 en AM</i>
6	07	08	09	10	11	12	13	Sem. 07 oct. Étape 3. Invention-Définition du concept d'aménagement 07/10 : Cours capsule (local 3083 - 09h00) + Élaboration d'un concept d'aménagement 10/10 : Développement des objectifs d'aménagement
7	14	15	16	17	18	19	20	Sem. 14 oct. Étape 3 (suite) 14/10 : jour férié 17/10 : Présentation du concept d'aménagement et des schémas d'intentions. <i>cours conjoints APA6519 en AM</i>
8	21	22	23	24	25	26	27	Sem. 21 oct. Semaine de lecture
9	28	29	30	31	01	02	03	Sem. 28 oct. Étape 3 (suite) 28/10 : Cours capsule (local 3083 - 09h00) + approfondissement du concept d'aménagement 31/10 : Préparation et production des esquisses préliminaires (macro-design)
10	04	05	06	07	08	09	10	Sem. 04 nov. Étape 3 (suite et fin) 04/11 : production finale de l'esquisse 07/11 : Présentation du concept d'aménagement, ses objectifs et ses stratégies-cours conjoints APA6519 en AM
11	11	12	13	14	15	16	17	Sem. 11 nov. Étape 4. Développement-Approfondissement sur le plan matériel et technique 11/11 : discussion et pistes d'approfondissement + approbation du microsite 14/11 : conception d'aménagement - microsite
12	18	19	20	21	22	23	24	Sem. 18 nov. Étape 4 (suite) : Développement du concept d'aménagement - microsite (objectifs et stratégies)
13	25	26	27	28	29	30	01	Sem. 25 nov. Étape 4 (suite) : Approfondissement du concept d'aménagement - microsite - cours conjoints APA6519 en PM
14	02	03	04	05	06	07	08	Sem. 02 déc. Étape 4 (suite) : Approfondissement du concept d'aménagement - microsite
15	09	10	11	12	13	14	15	Sem. 09 déc. Étape 4 (suite et fin) : Finalisation du projet.
16	16	17	18	19	20	21	22	Sem. 16 déc. Étape 4 (suite et fin) 16/12 : Production finale des esquisses 19/12 : Présentation finale
17	23	24	25	26	27	28	29	23/12 : Retour critique et discussion.